

Extrait d'acte de naissance

Irrévocable

Définition de glossaire

Mis à jour le 12 octobre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Définitif, sur lequel on ne peut revenir



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R3083>